



# COMMISSION DES COUPES DU VAR

## Procès-Verbal n° 14

Réunion du : **Jeudi 17 Mars 2022**

Président de séance : **M. Jean Paul RUIZ**

Assiste à la réunion : **M. André VITIELLO**

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).  
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.  
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.  
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.  
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## TIRAGES DES COUPES DU VAR U18 ET U19

Les tirages au sort des 1/4 de Finale de la Coupe du Var U18 et des 1/2 Finale de la Coupe du Var U19 auront lieu le Mardi 22 Mars 2022 à 11h au siège du District.

Ces rencontres seront à jouer le 1er Mai 2022.

### RAPPEL

U16 : 1/8<sup>ème</sup> de Finale le 17 Avril 2022

U17 : 1/8<sup>ème</sup> de Finale le 1<sup>er</sup> Mai 2022

U15 : 1/8<sup>ème</sup> de Finale le 17 Avril 2022

U14 : 1/8<sup>ème</sup> de Finale le 17 Avril 2022

### CORRESPONDANCE

**COGOLIN** : informant ne pouvoir jouer leur rencontre de Coupe du Var U18 COGOLIN / LE MUY prévue le 20.03.2022 en raison d'un match de Ligue programmé pour le club de COGOLIN à cette date.

La Commission décide de fixer cette rencontre au 17 Avril 2022 avec possibilité de jouer en semaine avant la date fixée.

*Prochaine réunion sur convocation*



Le Président de séance : Jean Paul RUIZ